

Prospectus de l'École Secondaire St. Remesy.

Numéro d'inventaire: 1979.12241

Type de document : prospectus, catalogue publicitaire

Imprimeur : Dalles (Marie-Joseph)

Période de création : 1er quart 19e siècle

Date de création : 1806

Description : Feuillet imprimé formant livret. Nombreuses annotations ms à l'encre noire sur la

4e page.

Mesures: hauteur: 243 mm; largeur: 201 mm

Notes: Imprimé en 1806. "Prospectus de l'École Secondaire St. Remesy. Dirigée par MM. Gary et Savy". Les classes vont "depuis la Classe préparatoire jusques en Rhétorique". "On ne recevra pas de pensionnaire qui ait plus de 14 ans." Le texte détaille les matières enseignées, la discipline et le prix de la pension. Ce pensionnat est devenu en 1823 "Ecole Saint-Martial" [VOIR 2.1.01/1979.23021] Conservation: voir boîte enseignement masculin.

Mots-clés: Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Institutions privées **Niveau** : Post-élémentaire

Nom de la commune : Toulouse

Nom du département : Haute-Garonne Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 3

Lieux: Haute-Garonne, Toulouse

4805

PROSPECTUS

DE

L'ÉCOLE SECONDAIRE ST. REMESY,

Dirigéed par MM. Gary en Savy. -

ENSEIGNEMENT.

On enseigne, dans cette École, la Langue Française, la Langue Latine, la Langue Grecque, les Belles-Lettres, les Mathématiques, la Philosophie, l'Histoire, la Géographie: il y a des Maîtres d'Écriture, de Dessin, et de Musique.

Les Élèves sont distribués dans différentes Classes, suivant leurs progrès dans l'étude du Latin, depuis la Classe préparatoire jusques en Rhétorique.

Les Élèves s'occupent de l'étude de la Langue Française dans toutes les Classes : ils en font une étude plus raisonnée, en Seconde et en Rhétorique.

L'étude de la Langue Latine étant regardée comme la base de l'instruction, on ne recevra point d'Élève qui ne doive étudier cette Langue.

On enseigne la Langue Grecque en Troisième, en Seconde, et en Rhétorique. Il y a une quatrième Classe pour ceux qui veulent faire une étude plus approfondie de cette Langue.

Il y a quatre Divisions pour l'étude des Mathématiques. Dans la première on enseigne l'Arithmétique; dans la seconde, la Géométrie; dans la troisième, l'Algèbre : la quatrième Division est une Classe préparatoire à l'École Polytechnique.

Le Cours de Philosophie se fait en Latin.

On étudie l'Histoire Sainte; et l'on prend les premières notions de la Géographie dans la Classe préparatoire, en Sixième et en Cinquième :... dans les autres Classes on étudie successivement, l'Histoire ancienne, l'Histoire Romaine, et l'Histoire de France : cette étude est toujours accompagnée de l'étude de la Géographie.

On fait, tons les mois, un examen des différentes Classes, après lequel on envoie aux parens, une note de la conduite et des progrès de leurs enfans....

Tous les trois mois, ces examens sont publics.... Les examens da mois d'Août sont suivis d'exercices publics, et de la distribution générale des Prix.

RELIGION.

On donne à l'étude et à la pratique de la Religion, toute l'attention que métite cette partie, la plus essentielle de l'éducation. Deux Préties sont chargés spécialement de l'instruction religieuse de nos

SURVEILLANCE.

Les Élèves ne sont jamais seuls, ni le jour, ni la nuit : ils sont surveillés avec le même soin dans les récréations, dans les études, dans les dortoirs.

Un Pensionnaire ne peut sortir qu'autant qu'il est demandé par ses parens, ou par ses répondans. Alors même il ne sortira point seul; mais avec la personne qui viendra le prendre et qui se chargera de le reconduire. Il ne pourra coucher hors du Pensionnat sous aucun prétexte..... Il rentrera avant six heures.

PRIX DE LA PENSION.

Le prix de la Pension est 700 francs, par an, payables par trimestre et

Sur ce prix les Elèves sont blanchis, et peignés tous les jours avec soin. Les Arts d'agrément, le Dessin excepté, ne sont pas compris dans le prix de la Pension.

DEMI-PENSIONNAIRES.

Les demi-Pensionnaires assistent aux Classes de Latin, à la Classe d'Écriture, aux études , aux récréations , aux mêmes exercices que les Pensionnaires.

Le prix de la demi-Pension est 360 francs par an , payables par trimestre ,

et davance. Ils payeront à part, par mois, pour le Dessin, 6 francs : pour les Mathématiques, 9 francs.

EXTERNES.

Les Externes qui n'assistent qu'aux Classes de Latin, payent, par mois,

S'ils prennent des Leçons d'écriture, ils payent à part 3 francs par mois.

Ils pourront suivre la Classe de Mathématiques, et prendre des Leçons de tessin, aux mêmes conditions que les demi-Pensionnaires.

DES VACANCES.

Les Vacances commencent le 2 Septembre, et finissent le 31 Octobre.

Les études ne sont point interrompues : il n'y o que la différence qu'exige un temps consacré, en partie, au délassement de l'esprit. L'expréréations et les promenades sont plus fréquents.

L'expérience est propre à convaincre les Parens et les Miltres, que trop souvent les Enfans perdent, pendant les Vacances, le goût de l'étude et de la discipline : aussi seroit-il à désirer que les Élèves n'allassent point passer ce temps dans la maison paternelle.

OBSERVATIONS.

1.º Le prix de la Pension pour l'année est le même, soit que les Elèves passent le temps des l'acances dans la maison, soit qu'ils le passent chez eux en tout ou en partie.
2.º Si un Elève, pour une raison quelemque, ne passoit point dans la maison les douze mois de l'année révolus, il payeroit alors à raison de

70 francs par mois.

3.º Dans le cours de l'année classique, l'absence d'un Elève externe ou demi-Pensionnaire ne sera tenue à compte qu'autant qu'elle sera d'un

mois.

4.º Il faut pour chaque Pensionnaire, à sou entrée, un lit, (le bois et les rideaux exceptés, la maion fournissant cos deux arricles) une malle ou une petite armoire, deux paires de draps, douze serviettes, un couvert d'argent, une quantité sufficante de linge pour entretenir la

5. On ne receira point de Pensionnaire qui ait plus de quatorze ans.

A TOULOUSE,

De l'Imprimere de Marie - Joseph Dalles, près la rue des Changes.

1806.